

Polysémie en mooré : cas du critère de l'hypothèse

Asséta DIALLO

*Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
(CNRST) Burkina Faso
assetadiallo1@hotmail.fr*

Misséta OUEDRAOGO

*Université Joseph KI-ZERBO
missouedraogo30@gmail.com*

Résumé

La polysémie est un phénomène sémantique inhérent aux langues naturelles. Très difficile à appréhender, la polysémie est souvent confondue à un autre phénomène sémantique : l'homonymie surtout dans les langues peu décrites (langues africaines). Cette confusion est très perceptible dans le traitement (lexicographique/terminographique) réservé à ces phénomènes. En mooré (langue nationale au Burkina Faso), le contenu des ouvrages dictionnaires l'illustre à souhait. Bien qu'il existe plusieurs critères permettant de distinguer la polysémie de l'homonymie, le présent article s'intéresse au critère de l'hypothèse qui permet d'élucider certains cas de polysémie dans la langue mooré. L'objectif de cette recherche est de décrire la polysémie et l'homonymie pour une meilleure prise en compte de ces dernières dans les travaux lexicographiques. La méthodologie adoptée regroupe la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données. Le corpus collecté est non seulement savant mais aussi d'ordre ethnographique. Au regard de l'objectif visé, le travail s'inscrit dans une approche d'analyse sémantique tout en s'appuyant sur le modèle d'analyse préconisé par Keita (1990). Ce modèle permet d'élucider certains cas de polysémie en impliquant deux phénomènes que sont la lexie en tant que relation abstraite entre le sémème et le praxème, et la polyvalence ou transfert.

Mots-clés : critère, homonymie, mooré, polysémie, lexicographie

Abstract

Polysemy is a semantic phenomenon inherent in natural languages. Very difficult to grasp, polysemy is often confused with another semantic phenomenon: homonymy, especially in languages that are poorly described (African languages). This confusion is very noticeable in the treatment (lexicographical/terminographical) reserved for these phenomena. In mooré (the national language of Burkina Faso), the content of dictionary works illustrates this perfectly. Although there are several criteria for distinguishing polysemy from homonymy, this article focuses on the hypothesis criterion, which helps to elucidate certain cases of polysemy in the mooré language. The aim of this research is to describe polysemy and homonymy in order to consider them more effectively in lexicographical work. The methodology adopted combines documentary research, fieldwork, data processing and analysis. The corpus collected is not only scholarly but also ethnographic in nature. In view of the objective pursued, the work is part of a semantic analysis approach, based on the analysis model recommended by Keita (1990). This model makes it possible to illustrate certain cases of polysemy by involving two phenomena: lexie as an abstract relationship between the sememe and the praxeme, and polyvalence or transfer.

Keywords: criterion, homonymy, mooré, polysemy, lexicography

Introduction

Le mooré est la langue des Moose. Dans les classifications disponibles, notamment celles de Greenberg (1970) et de Manessy (1975), le mooré fait partie des langues voltaïques ou gur. Il

s'agit d'une langue gur de la sous-famille Niger-Congo appartenant à la grande famille Congo-Kordofanienne.

Dans la même perspective, Delplanque (2009, p. 1) souligne que les appellations langues gur, langues voltaïques et langues oti-volta renvoient à un ensemble d'environ une centaine de parlers répartis entre le 8^e et le 14^e parallèle nord et entre le 7^e degré de longitude ouest et le 4^e degré de longitude est. Ces langues couvrent l'ensemble du territoire burkinabè et s'étendent également aux pays limitrophes, notamment le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Benin et le Nigéria.

Par ailleurs, Compaoré (2017, p.49) rappelle que l'ensemble des langues gur se caractérise par un système tonal. Toutefois, Westermann et Bryan (1970, tels que cités dans Compaoré, 2017) précisent que la fonction et la valeur du ton varient d'une langue gur à une autre.

Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie INSD (2019), le mooré est la langue nationale la plus parlée soit 52,9% de la population burkinabè. Il est donc la langue la plus parlée sur l'étendue du territoire burkinabè. Il est enseigné dans les écoles bilingues, dans les centres d'alphabétisation et dans les universités du Burkina Faso. De même, des populations d'origines ethniques diverses parlent également le mooré soit comme première langue, soit comme deuxième langue. On les rencontre partout sur le territoire burkinabè mais surtout au centre du pays où elles sont venues s'installer depuis de longues dates pour des raisons politiques ou économiques. Notons que dans les grandes villes comme Ouagadougou, Ouahigouya, Koudougou, Kaya, Koupéla, Ziniare et Manga, le mooré est la langue véhiculaire.

Dans son aire géographique, cette langue connaît plusieurs variantes dialectales. Selon Malgoubri (2010), elle comprend six dialectes à savoir le dialecte central, le sâré, le yaadré, le taoolendé, le yaana, et le zaooré.

La langue mooré a fait l'objet de plusieurs travaux de description qui ont permis de mieux cerner certains niveaux d'analyse. Ces études ont principalement porté entre autres, sur la phonologie, la morphologie (Sawadogo (2023)), la syntaxe (Zongo (2013)), la terminologie (Zongo (2005)), ou encore l'énonciation (Zagre (2017)). Toutefois, malgré tous ces travaux riches et variés, le domaine de la lexicologie et plus particulièrement, le palier sémantique demeure encore peu exploré. À ce jour, hormis Ouédraogo (2022), on dénombre difficilement de recherches en sémantique lexicale ayant portées sur cette langue.

La polysémie constitue pourtant l'un des phénomènes les plus complexes du fonctionnement lexical des langues naturelles. Elle désigne un seul signe qui a plusieurs sémèmes ayant au moins un sème en commun. En d'autres termes, il y a polysémie lorsqu'un mot a plusieurs sens

ou plusieurs emplois. Contrairement à l'homonymie où deux formes identiques correspondent à des unités lexicales distinctes. Ce phénomène qui concerne toutes les langues naturelles, est également attesté en mooré et mérite une attention particulière dans une perspective de description approfondie de la langue. L'étude de la polysémie apparaît ainsi comme un moyen d'étendre et d'enrichir la littérature existante sur le mooré. Toute chose qui contribue à combler une lacune importante dans la description de cette langue.

Le problème qui sous-tend cette réflexion repose sur l'ambiguïté entre polysémie et homonymie. En effet, malgré les critères de distinction proposés par les chercheurs (l'étymologie, la morphosyntaxe, la sémantique, l'emprunt, et le critère de l'hypothèse), ces deux phénomènes sont facilement confondus en témoignent de nombreux travaux lexicographiques ou terminologiques. Pour un meilleur traitement de la polysémie et de l'homonymie, nous testons la pertinence du critère de l'hypothèse à travers son application au lexique du mooré. Notre choix a porté sur le critère de l'hypothèse, car ce dernier repose sur trois (03) concepts fondamentaux permettant une analyse complète et approfondie du phénomène. Il s'agit du sémème, qui correspond au contenu sémantique stable d'un mot et se compose d'un ensemble de traits sémantiques ; du praxème, qui renvoie à l'usage du mot en contexte ; ainsi que du phénomène de polyvalence ou transfert, par lequel le sens d'un mot peut s'élargir ou se transférer à un autre référent, tout en maintenant sa forme lexicale inchangée.

Pour atteindre l'objectif visé par cette recherche à savoir analyser les cas de polysémie en mooré à partir du critère de l'hypothèse, nous avons présenté la démarche méthodologique et l'approche théorique suivies ainsi que les résultats.

1. Cadres théorique et méthodologique

Au plan théorique, ce travail s'inscrit dans le cadre général de la linguistique fonctionnelle qui permet de décrire la langue, d'analyser la formation des unités linguistiques et de décrire leur emploi. Spécifiquement, dans le cadre de la lexicosémantique qui est une approche en vigueur en lexicologie. En effet, selon Polická (2014, p. 13), l'objet de la lexicologie peut être abordé en cinq approches, à savoir :

- la morpholexicologie qui étudie la formation du signifiant des lexies, flexions comprises.
- la lexicosémantique qui étudie le sens des lexies.
- la lexicologie diachronique qui étudie l'histoire du lexique en faisant les états de langue antérieurs à l'état le plus récent de la langue.

- la sociolexicologie qui se situe à cheval entre la lexicologie et la sociolinguistique ; elle étudie les différents sociolectes, la dialectologie, la terminologie et d'autres éléments culturels tels que la dynamique lexicale, la diffusion du lexique, etc. ;
- la lexicographie est une approche lexicologique critique et évaluative de la production des dictionnaires et une technique autonome de réalisation des dictionnaires.

Pour cette auteure, la lexicosémantique est, d'une part, l'étude de la formation du sens des lexies, c'est-à-dire leur sémantisme, et d'autre part, l'étude des relations sémantiques. Notre étude est circonscrite aux relations sémantiques, particulièrement à la polysémie. Le modèle d'analyse adopté s'inspire de ce modèle, qui préconise la prise en compte de l'hypothèse dans la distinction entre polysémie et homonymie, car l'analyse sémique à elle seule est insuffisante (Keita, 1990).

Pour la conduite de cette étude, nous avons constitué un corpus suite à une étude documentaire et des enquêtes de terrain auprès des locuteurs de la langue. L'étude documentaire a consisté à exploiter les ouvrages dictionnaires disponibles en mooré notamment le dictionnaire orthographique du mooré pour élaborer le corpus d'analyse. Les homophones et ceux qui ont plusieurs sens ou emplois contenus dans ces ouvrages ont été recensés. À la suite de l'étude documentaire, nous avons vérifié les données collectées auprès des locuteurs de la langue au cours d'entretiens et les avons complétés par des informations issues des conversations ordinaires. Nous avons également recueilli le métadiscours des locuteurs sur les homophones dans le but d'appréhender leurs traits sémantiques. Ainsi, nous avons transcrit orthographiquement toutes les données de notre corpus en adoptant la convention de Christaller pour la notation des tons. Selon cette convention, des segments successifs comportant les mêmes registres sont signalés par un seul diacritique, lequel est matérialisé par les accents aigu et grave. Le diacritique est porté par le 1^{er} élément, et sa valeur vaut pour l'ensemble. Tout changement de diacritique implique un changement de registre ou de niveau. L'accent aigu note le ton haut, et l'accent grave le ton bas. Toutefois, lorsque deux accents aigus se suivent, le second indique un ton haut abaissé, c'est-à-dire un ton moyen.

2. Résultats de l'étude

Sous ce point nous abordons le critère de l'hypothèse en mettant en exergue la sémémisation, la praxémisation et la polyvalence.

2.1. Analyse du critère de l'hypothèse

Le critère de l'hypothèse permet d'élucider certains cas de polysémie en mooré. Il implique deux phénomènes sémantiques que sont la lexie en tant que relation abstraite entre le sémème et le praxème, et la polyvalence.

2.1.1. Lexie en tant que relation abstraite entre le sémème et le praxème

Polguère (2003) définit la lexie comme une unité du lexique constituée d'une forme linguistique stable associée à un sens donné, pouvant être simple ou polylexicale. Autrement dit, une lexie n'est pas seulement un mot isolé, mais toute unité ayant un sens lexical stable dans la langue. La lexie désigne, également l'unité de signification qui peut établir un lien abstrait entre un sémème (l'ensemble de traits de sens) et un praxème (l'ensemble des usages contextuels d'un mot). Ce lien se réalise à travers deux phénomènes sémantiques essentiels, notamment la sémémisation qui correspond à l'attribution de traits de sens au signe linguistique. Quant à la praxémisation, elle concerne la mise en usage de ce signe en contexte. Ces deux processus permettent de montrer qu'en mooré, certains homophones bien qu'ayant la forme phonique sont à considérer comme des polysèmes c'est-à-dire qu'ils partagent un lien de sens.

2.1.1.1. La sémémisation

Keita (1990, p. 192) indique que la sémémisation correspond à l'adjonction de sémème, qui est « *le fait de faire des rapprochements sur la base d'un praxème commun pour créer un nouveau sémème* ». Autrement dit, ce phénomène consiste à faire des rapprochements sur la base d'un praxème commun pour créer un nouveau sémème. Les possibilités de rapprochement prouvent que le praxème est polysémique.

Pour illustrer, le tableau suivant met en exergue deux praxèmes à travers des exemples en mooré : il s'agit de « zúgù » et de « púga ».

Tableau 1: Praxèmes « zúgù » et de « púga »

zúgù « tête »		púga « ventre »	
Exemple en mooré	Glose	Exemples en mooré	Glose
ròog zúgù /maison tête/	« toit »	ròog púga /maison ventre/	« dans ou intérieur de la maison »

lóor zúgù /voiture tête/	« partie supérieure d'une voiture »	lóor púga /voiture ventre/	«dans ou intérieur d'une voiture »
tùg zúgù /arbre tête/	« sur l'arbre »	láag púga /cuvette ventre/	« dans une assiette, un plat, une cuvette »

Dans ces exemples, les praxème « zúgù » et « púga » désignent respectivement la partie supérieure d'une entité (objet ou humain ou plante) et à l'intérieur, dans ou dedans d'un objet. Nous constatons qu'ils sont stables. Par ailleurs, en adjoignant chacun à un sémème donné, ils créent un nouveau sémème. Ce qui permet de déduire que les praxème zúgù et púga sont polysémiques.

Cette polysémie est perceptible en situation réelle de communication. En effet, les phrases suivantes recueillies dans le discours des locuteurs permettent de tirer les mêmes conclusions.

Tableau 2: Exemple de « zúgù » et « púga »

Exemples en mooré	Gloses
à rúv-ø róog-ã zúg ñ kà- ø tóllè. /il monter- acc. maison-la tête part. clouer tôle/	« Il est monté sur la maison pour clouer une tôle. »
yàa lór-ã zúg lá b rúv-ø téé-do /c'est voiture-la tête que ils monter-acc. bagage-pl. /	« C'est sur la voiture qu'ils ont fait monter les bagages »
sófæer-ã zĩi-ø lór-ã púga ñ ná wěne. /chauffeur-le assoir-voiture-la ventre pour conduire/	« Le chauffeur est assis dans la voiture pour conduire. »
pág-ã sòod-á à bíig láag-ã púga. / femme-la laver-inac. son enfant cuvette- la ventre/	« La femme lave son enfant dans la cuvette »

Dans ces phrases, le praxème zúgù en s'adjoignant respectivement aux lexies ròogó « maison » et lóre « voiture » crée dans chaque cas un nouveau sémème. Toutefois, il y a une intersection entre les deux sémèmes, notamment « partie supérieure d'une entité » faisant de ce praxème une unité polysémique. Dans la même logique, le praxème púga « ventre » en s'adjoignant respectivement aux lexies lóre « voiture », ròogó « maison », láaga « cuvette, plat, assiette » crée dans chaque cas un nouveau sémème. Ainsi, il y a une intersection de sens entre les deux sémèmes, à savoir « dans ou l'intérieur » faisant de ce praxème une unité polysémique.

2.1.1.2. Praxémisation

Keita (1990, p. 193) indique que « *l'adjonction de praxème est une opération qui consiste à faire des rapprochements sur la base d'un sémème commun afin de créer une nouvelle fonction dans la langue* ». En d'autres termes, contrairement à la sémémisation, la praxémisation est un phénomène consistant à faire des rapprochements sur la base d'un sémème commun pour créer de nouvelles acceptions dans la langue. Cette opération permet à certaines lexies de devenir des polysèmes par glissement de sens. En mooré, nous illustrons la praxémisation à travers les lexies **nóorè** et **náoore**

Tableau 3: Sémèmes nóorè et náoore

nóorè		náoore	
Exemples	Gloses	Exemples	Gloses
ròog nóorè /maison bouche/	« porte, ouverture »	náoore /pied/	« Jambe, pied, partie inférieure d'une personne »
báag nóorè /chien bouche/	« gueule »	báag náoore /chien pied/	« Patte »
ráam nóorè /dolo bouche/	« goût »	wèef náoore /cheval-pied/	« Patte de cheval »
sùvg nóorè /couteau bouche/	« lame tranchante du couteau »	lór náoore / voiture pied/	« roue »

kòom nòorè /eau bouche/	« rive, rivage »		
--------------------------------	------------------	--	--

À partir du tableau, nous remarquons, que la lexie nòorè « bouche » désigne respectivement « bouche », « gueule », « goût », « lame tranchante du couteau » et « bordure ». Quant à náoorè, elle désigne respectivement « jambe, pied », « patte », « roue ». Ainsi donc, par glissement de sens, ces lexies ont acquis diverses acceptions en s'adjoignant aux autres lexies. Les phrases ci-dessous illustrent à souhait le glissement sémantique qu'a pu subir les deux lexies étudiées. Elles montrent comment l'environnement lexical peut jouer sur l'évolution du sens des lexies.

Tableau 4: Exemple de nòorè et náoorè

nòorè		náoorè	
Exemple en mooré	Gloses	Exemple en mooré	Gloses
yàa bíig-ã ñ pág-ø ròog-ã nòor zàamě / C'est enfant-le qui fermer-acc. porte-la hier/	« C'est l'enfant qui a fermé la porte hier »	à luv-me ñ pògl à náoorè /il tomber-aff. acc. part. blesser son pied-déf/	« il est tombé et s'est blessé le pied »
báag-ã níng-ø-à á nóor láag-ě /chien-le mettre-acc-aff. sa bouche plat-loc. /	« le chien a mis sa gueule dans le plat »	báag-a táoo bíig-a n a náoorè /chien-le tirer enfant-le avec sa patte/	« le chien a donné un coup pied à l'enfant »
à Páskàlini ráam-ã nòor yàa-ø pádà /part. Pascaline dolo-le bouche être-acc. fade /	« le goût de la boisson de Pascaline est fade »	lór-a náoor póogame /voiture-la pied percer-acc.-aff/	« La roue de la voiture est crevée »

sòvǵ -ǎ́ nóor múd-ø-ámè /couteau-le bouche fermer-acc-aff./	« le couteau n'est pas tranchant »		
à kēng-ø-á kóom̃ nóor ñ ná ñ dá zím-ǎ́ /il aller-acc-aff. eau bouche pour acheter poisson-pl. /	« il est allé au bord du fleuve pour acheter des poissons »		

En somme, ces lexies sont devenues polysémiques par glissement sémantique en se rapprochant des sémèmes des autres lexies auxquelles elles sont associées.

2.1.2. Polyvalence ou transfert

Dans ce point, nous examinons les cas de polyvalence de certaines lexies en mooré. Selon Keita (1990, p. 195) : « *Nous souscrivons à l'hypothèse selon laquelle un mot isolé peut avoir un sens latent, c'est-à-dire une valeur sémiotique* ». Cette valeur se situe donc à un niveau abstrait. Dans notre étude, la polyvalence observée se manifeste principalement au niveau de la valence, précisément, un même mot peut apparaître avec différents compléments ou arguments, tout en conservant une base sémantique stable. Ce phénomène s'avère particulièrement productif, dans la mesure où il existe de nombreux cas de pluralité de sens qui ne peuvent être expliqués de façon opératoire. Nous avons par exemple les lexies suivantes :

Exemples : púga et kóεεgà

púga « ventre »

púga « grossesse »

kóεεgà « voix »

kóεεgà « message, nouvelle »

púga « ventre » et púga « grossesse » sont des homophones. La pluralité de sens s'explique par le fait que le ventre est le lieu où se déroule la grossesse. De même, kóεεgà « voix » et kóεεgà « message, nouvelle » sont des homophones. Le glissement de sens s'explique par le fait que, pour les locuteurs de la langue mooré, pour qu'un message passe, il faut nécessairement utiliser la voix.

Ainsi, au regard de la relation partie-tout qu'implique la polyvalence, elle permet de conclure que les homophones renvoient à des cas de polysémie en mooré.

3. Discussion

Cette étude montre que la polysémie en mooré n'est pas seulement une variation de lexies, mais qu'elle reflète des règles et des relations entre les sens. Le critère de l'hypothèse nous a aidés à distinguer les cas de polysémie des homonymes, ce qui est important pour mieux comprendre la langue et améliorer les dictionnaires. Par exemple, la lexie la nóorè « bouche » désigne respectivement « bouche », « gueule », « goût », « lame tranchante du couteau » et « bordure ». Ces sens sont liés, ce qui montre qu'il s'agit bien de polysémie et non d'homonymie.

Le modèle de Keita (1990) nous a permis de mieux comprendre deux aspects importants :

1. La relation entre le sémème et le praxème, c'est-à-dire comment différentes lexies peuvent avoir plusieurs sens liés à ses usages. Par exemple, les praxèmes « zúgù » et « púga » désignent respectivement la partie supérieure d'une entité (objet ou humain ou plante) et à l'intérieur, dans ou dedans d'un objet. Nous constatons qu'ils sont stables et liés.
2. La polyvalence, c'est-à-dire que certains sens apparaissent selon le contexte culturel ou social. Par exemple, púga signifie « ventre » mais peut aussi désigner une « grossesse » par glissement de sens. Ces deux termes ne peuvent pas être des homonymes mais plutôt des polysèmes car leurs sens sont liés dans certaines situations.
3. Le critère de l'hypothèse a montré qu'on peut tester si un sens vient logiquement d'un autre. Cela aide à identifier les véritables cas de polysémie et éviter les erreurs dans les dictionnaires. Cela peut aussi faciliter l'apprentissage du mooré en expliquant clairement les différentes significations d'une lexie.

Enfin, cette étude montre que la compréhension de la polysémie est essentielle pour faciliter la rédaction des dictionnaires en mooré, car elle permet de représenter de manière précise les différents sens d'un même mot. Elle contribue également à améliorer l'enseignement de la langue, en offrant aux apprenants des repères clairs pour interpréter et utiliser correctement les mots dans des contextes variés. Cela peut aussi servir de base pour étudier la polysémie dans d'autres langues africaines peu décrites.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que l'hypothèse constitue un critère pertinent pour identifier la polysémie en mooré. Elle permet de mettre en lumière les mécanismes par lesquels

certaines lexies homophones acquièrent de nouveaux sens: la sémémisation, la praxémisation et la polyvalence.

Dans le cas de la sémémisation, le praxème *zúgù*, en s'adjoignant respectivement aux lexies *ròogó* « maison » et *lóre* « voiture », crée de nouveaux sémèmes, avec une intersection notable autour de la notion de « partie supérieure d'une entité », faisant de ce praxème une unité polysémique. De même, le praxème *púga* « ventre », en s'associant aux lexies *lóre*, *ròogó* et *láaga* « cuvette, plat, assiette », produit chaque fois un nouveau sémème.

La praxémisation se manifeste lorsque des lexies comme *nóorè* et *náooore* acquièrent diverses acceptions par glissement de sens. Ainsi, *nóorè* désigne tour à tour « bouche », « gueule », « goût », « lame tranchante du couteau » et « bordure », tandis que *náooore* désigne « jambe, pied », « patte » et « roue ».

La polyvalence est illustrée par des homophones tels que *púga* « ventre » / « grossesse » et *kóεεgà* « voix » / « message, nouvelle », dont les glissements de sens reposent sur des associations culturelles et conceptuelles : le ventre étant le lieu de la grossesse, et la voix étant nécessaire pour qu'un message soit transmis.

Ces résultats montrent que la polysémie en mooré ne résulte pas d'une simple coïncidence lexicale, mais d'un processus dynamique où les lexies évoluent par associations de sens et extensions contextuelles, confirmant la richesse sémantique de la langue. Ils ouvrent, également, des perspectives pour de futures recherches notamment en ce qui concerne les interactions entre polysémie, homonymie et variations dialectales.

Bibliographie

Compaoré, L. (2017). *Essai d'analyse de la prosodie du Moore : Ton et intonation* (Thèse de doctorat). Laboratoire de Linguistique Formelle, Université Paris Diderot Sorbonne Paris Cité.

Greenberg, J. (1970). *The languages of Africa*. Indiana University Press ; Mouton.

Delplanque, A. (2009). Identité des langues gur du Burkina Faso. *HAL Open Science*, 1, 1–35.
<https://hal.science/hal-00429049>

Keita, A. (1985). *Analyse ethno-sémantique des termes désignant les parties du corps humain en jula* (Rapport de D.E.A., Université de Nice, Département de linguistique, Faculté des lettres et des sciences humaines).

Keita, A. (1990). *Esquisse d'une analyse ethno-sémiologique du dioula vernacularisé de Bobo-Dioulasso* (Thèse de doctorat, Université de Nice).

Malgoubri, P. (2010). Les dialectes mooré : classes nominales et verbes monosyllabiques. *Annales de l'Université de Lomé*, Tome XXX (1), 257–267.

Manessy, G. (1975). *Les langues oti-volta : Classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques* (Langues et civilisations à tradition orale, Vol. 15). SELAF.

Ouédraogo, M. (2022). *Polysémie et homonymie en mooré* (Mémoire de master, Université Joseph Ki-Zerbo, UFR-LAC, Département de linguistique).

Polguère, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale*. Éditions Ophrys.

Polická, A. (2014). *Initiation à la lexicologie française*. Masarykova Univerzita.

Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH). (2019). *Cinquième recensement général de la population et de l'habitation : Synthèse des résultats définitifs*. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Sawadogo, S. (2023). *Analyse morphosyntaxique et sémantico-référentielle de la focalisation en mooré* (Thèse de doctorat unique, Université Joseph Ki-Zerbo, ED-LESHCO).

Zagré, D.-D. (2018). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale et temporelle du mooré* (Thèse de doctorat unique, Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo, FLASHS).

Zongo, W.-P. R. (2005). *Schémas d'énoncés et classes fonctionnelles de constituants syntaxiques du Taoolendé (Mooré de Koudougou)*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, UFR/LAC, Département de linguistique.

Zongo, W.-P. R. (2013). *Constructions verbales sérielles en mooré : Syntaxe et sémantique* (Rapport de D.E.A., Université de Ouagadougou, UFR-LAC, Département de linguistique).